

**LA CARAVANE APF FRANCE HANDICAP**  
**"EN ROUTE POUR NOS DROITS !"**  
**TRAVERSE LA FRANCE DU 7 AU 14 MAI 2019**

**2<sup>ème</sup> anniversaire de l'élection d'Emmanuel Macron :**

**Les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap  
ne sont toujours pas respectés, voire sont remis en cause !**



**Dossier de presse**



Contacts presse :

**APF France handicap** : Sophie Lasbleis : [sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr) – 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37

**Immédias** : Jean-Claude Roux : 06 07 57 60 30 et Anne Rabasse : 06 62 59 41 41



## SOMMAIRE

### **La caravane APF France handicap "En route pour nos droits !" traverse la France pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap** p.3

- Le handicap, une priorité du quinquennat d'Emmanuel Macron ?
- Le baromètre France handicap de la confiance, réalisé avec l'IFOP
- APF France handicap dénonce : cinq thèmes prioritaires
- Une semaine d'action nationale du 7 au 14 mai 2019
- Lettre ouverte au Président de la République

### **Le baromètre France handicap de la confiance, seconde édition, réalisé avec l'IFOP**

p.9

- Focus sur les chiffres clés
- Une confiance pour une meilleure prise en compte du handicap en berne
- Des ressources jugées insuffisantes
- Une compensation du handicap détériorée
- Les priorités des personnes en situation de handicap

### **Une mobilisation d'envergure du 7 au 14 mai 2019**

p.12

- Des parcours sur tout le territoire : 4 itinéraires, 24 villes, 22 minibus, 5 thématiques
- Des actions de proximité : un thème par jour
- Une manifestation à Paris le 14 mai
- Une lettre ouverte portant les revendications des personnes en situation de handicap

### **En pièces jointes**

- Lettre ouverte au Président de la République par APF France handicap
- Baromètre France handicap de la confiance, réalisé avec l'IFOP



**Du 7 au 14 mai 2019,  
la caravane APF France handicap "En route pour nos droits"  
traverse la France pour faire entendre la voix  
des personnes en situation de handicap**

**Leurs droits fondamentaux doivent enfin être respectés !**

Depuis deux ans, APF France handicap estime que la politique, conduite par le président de la République et le gouvernement en faveur des personnes en situation de handicap et de leurs proches, n'est vraiment pas à la hauteur de leurs attentes. Malgré, une ambition affichée d'Emmanuel Macron de faire du handicap une priorité nationale, les droits fondamentaux et le principe d'égalité sont bafoués et la transition inclusive, prônée par le gouvernement, balbutiante.

Pour preuve, dans la seconde édition du baromètre France handicap de la confiance réalisé avec l'IFOP auprès des personnes en situation de handicap et de leurs proches, 89 % des répondants se disent mécontents de l'action d'Emmanuel Macron.

En ce sens, du 7 au 14 mai, les personnes en situation de handicap ont décidé avec leurs proches de faire entendre leur voix et de faire valoir leurs droits dans toute la France. Durant sept jours, cinq thématiques seront déclinées par le biais d'actions de proximité (pouvoir exercer ses droits fondamentaux, pouvoir se loger, pouvoir bénéficier de ses propres ressources et vivre dignement, pouvoir être autonome et financer son autonomie, pouvoir se déplacer). Elles mettront en exergue le non-respect des droits dont sont victimes les personnes en situation de handicap.

Le 14 mai, date du 2<sup>ème</sup> anniversaire de l'élection d'Emmanuel Macron, la caravane APF France handicap "En route pour nos droits !", venant des quatre coins du pays, traversera la France pour rejoindre Paris. À cette occasion, elle remettra une lettre ouverte, co-signée par les citoyen-ne-s, au président de la République. Cette lettre porte les revendications de millions de personnes en situation de handicap.

Suite au Grand débat national, APF France handicap attend du président de la République qu'il prenne des décisions concrètes – et à court terme – dès la conférence nationale du handicap prévue en juin 2019 et des engagements d'ici à la fin de son quinquennat.

➤ **Le handicap, une priorité du quinquennat d'Emmanuel Macron ?**

En 2017, Emmanuel Macron, candidat à l'élection présidentielle, posait le sujet du handicap comme une priorité de son quinquennat.

Deux ans après, où en sont les politiques publiques ? Certaines mesures prises vont assurément dans le bon sens, par exemple la revalorisation de l'AAH, bien qu'elle ne bénéficie pas à tous ses bénéficiaires et que son montant reste en dessous du seuil de pauvreté. Le droit de vote aux majeurs protégés est également une avancée majeure, répondant ainsi à l'une des revendications portée depuis des années par l'association. Enfin, grâce à une concertation réussie avec le Ministère du travail, APF France handicap a signé en juillet dernier le pacte "Cap vers l'entreprise inclusive" avec l'engagement de créer 40 000 emplois pour les personnes en situation de handicap, dans le secteur du travail adapté.



Néanmoins, les conditions de vie des personnes ayant des difficultés liées au handicap et à l'âge ainsi que celles de leurs proches se dégradent : aucune politique ne prend réellement en compte les attentes prioritaires des 12 millions de personnes en situation de handicap et de leur famille. Dans ce sens, le rapport annuel du Défenseur des droits souligne, pour la seconde année consécutive, que le handicap reste la première cause de discrimination en France.

Ces fortes déceptions sont d'ailleurs parfaitement soulignées dans la seconde édition du baromètre France handicap de la confiance, réalisé par l'IFOP.

➤ **Le baromètre France handicap de la confiance, réalisé par l'IFOP**

Orchestré par APF France handicap pour la deuxième année consécutive, ce baromètre avance des chiffres extrêmement négatifs : **89 %** des personnes interrogées se disent mécontentes de l'action d'Emmanuel Macron et **83 %** estiment que les engagements pris pendant la campagne n'ont pas été tenus. Enfin, **43 %** estiment que leur situation s'est dégradée.

➤ **APF France handicap dénonce : cinq thèmes prioritaires**



Pour que la priorité au handicap promise par le président de la République devienne une réalité en droits pour les personnes en situation de handicap, il est impératif qu'elles soient enfin reconnues comme des sujets de droits, comme devrait l'être chaque individu.

Or, en 2019, l'accès des personnes en situation de handicap aux dispositifs de droit commun est loin d'être acquis.

**1 Pouvoir exercer ses droits fondamentaux mais,**



L'accès aux droits fondamentaux des personnes en situation de handicap et de leur famille, tels que définis dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, n'est pas mis en œuvre. Le droit garantissant le respect de la dignité intrinsèque, l'autonomie individuelle, y compris celui de la liberté de faire ses propres choix et d'être indépendant est loin d'être effectif.

L'égalité des droits et des chances, la non-discrimination, la pleine citoyenneté et la possibilité pour chacun·e de choisir et de maîtriser son existence ne sont pas reconnues par le gouvernement.

Les recommandations de la Rapporteuse de l'ONU, Catalina Devandas-Aguilar, publiées dans son dernier rapport, ne sont pas prises en compte. Elle pointe le manque d'accessibilité des lieux publics et des transports, le reste à charge trop important sur les aides techniques, l'absence de formation des enseignants sur le handicap mais aussi l'inadaptation des programmes scolaires. Elle encourage donc le gouvernement à faire en sorte que toutes les politiques abordent le handicap selon une approche fondée sur les droits de l'homme.

**APF France handicap demande :**

- D'introduire le handicap dans la Constitution française en l'ajoutant dans son article 1<sup>er</sup> tel qu'il a été modifié par l'Assemblée nationale en juillet 2018 : « Elle [La France] assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de sexe, d'origine, de handicap ou de religion. »



## 2 Pouvoir se loger mais,

Le principe d'accessibilité n'est pas respecté.



Il est inadmissible que l'article 64 de la loi ELAN prévoit de passer de 100 % de logements neufs accessibles à seulement 20 % !

Le droit au logement accessible et adapté n'est pas effectif tant dans les constructions neuves que dans le parc existant.

**APF France handicap demande :**

- De faire respecter les obligations d'accessibilité.
- De revenir à 100 % de logements accessibles.
- De respecter l'obligation d'ascenseur à R+3 sans dérogation.

## 3 Pouvoir bénéficier de ses propres ressources et vivre dignement mais,



Le montant de l'allocation adulte handicapé (AAH) reste en dessous du seuil de pauvreté (1 026 euros / mois) malgré les augmentations de 2018 et 2019 qui porteront le montant de l'AAH à 900 € en novembre 2019.

Les bénéficiaires vivant en couple ne profitent pas de cette revalorisation de l'AAH.

Les nouveaux bénéficiaires de l'AAH ne peuvent plus bénéficier du complément de ressources depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 (179 euros par mois).

Les titulaires de pensions d'invalidité sont pénalisés par une revalorisation très inférieure à l'inflation en 2019 (0,3% contre 1,6 %).

**APF France handicap demande :**

- De supprimer la prise en compte des ressources du conjoint dans la base de calcul du montant de l'AAH.
- De créer le revenu individuel d'existence pour les personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas ou plus travailler, distinct du projet de revenu universel d'activité.



#### • 4 **Pouvoir être autonome et financer son autonomie mais,**

**L**a prestation de compensation du handicap (PCH) devant financer l'aide à l'autonomie (aides à domicile, aides techniques, adaptation du cadre de vie...) demeure largement insuffisante pour couvrir les dépenses réelles, entraînant des restes à charges indécents occasionnant ainsi des renoncements aux droits. Nombreuses sont les personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas bénéficier d'aide adaptée.

**L**a PCH ne couvre pas les activités domestiques et les activités pour l'exercice de la parentalité.

**L**es plans d'aide proposés par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont très souvent en deçà des besoins et/ou revus le plus souvent à la baisse.

#### **APF France handicap demande :**

- D'élargir le périmètre de la compensation aux activités domestiques et à l'aide à la parentalité.
- De supprimer toutes les barrières d'âges.
- De créer le "risque autonomie" pour toutes et tous, en mobilisant des financements supplémentaires de solidarité nationale.



#### 5 **Pouvoir se déplacer mais,**

**A**u quotidien, les citoyen·ne·s ont des difficultés pour se déplacer : transports inaccessibles, trottoirs encombrés, non adaptés...

**D**es millions de personnes ne peuvent accéder et en toute autonomie à des lieux publics, des établissements scolaires, des commerces, des locaux de travail...

#### **APF France handicap demande :**

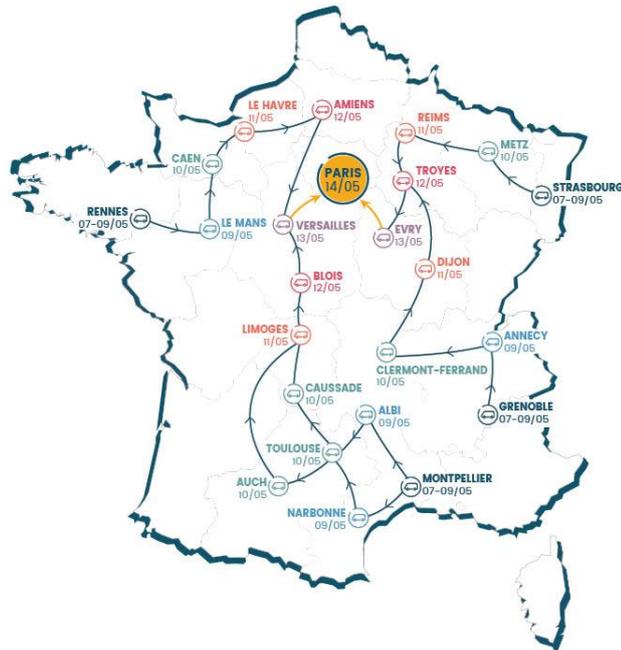
- Faire respecter les obligations d'accessibilité et appliquer dès maintenant les sanctions pour tous les établissements recevant du public ;
- Rendre effectif le droit aux transports sur tout le territoire : mettre en accessibilité l'ensemble des moyens de transports publics et soutenir le développement d'une offre complémentaire de transports adaptés, sur tout le territoire, avec une amplitude horaire et un tarif équivalents aux transports publics.



➤ **Une semaine d'action nationale du 7 au 14 mai 2019**

Au regard du trop grand décalage entre les actions conduites par le président de la République et du gouvernement et les attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches, APF France handicap se déplace partout en France, du 7 au 14 mai, pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap et dénoncer les politiques publiques en deçà des droits fondamentaux !

C'est pourquoi, du 7 au 14 mai 2019, la caravane APF France handicap "En route pour nos droits !" se déplacera partout en France. Aux départs de Rennes, Strasbourg, Grenoble et Montpellier, elle fera étape dans vingt villes.



Elle sillonnera la France pour porter ses revendications sur cinq thèmes par le biais d'initiatives locales :

1. Pouvoir exercer ses droits fondamentaux (9 mai)
2. Pouvoir se loger (10 mai)
3. Pouvoir bénéficier de ses propres ressources et vivre dignement (11 mai)
4. Pouvoir être autonome et financer son autonomie (12 mai)
5. Pouvoir se déplacer (13 mai)

Le 14, la caravane, constituée de 22 minibus, circulera dans les rues de Paris pour une arrivée sur la Place de la République à 13h.

➤ **Une lettre ouverte remise au président de la République le 14 mai**

Ces revendications, APF France handicap a souhaité les faire connaître dans une lettre ouverte adressée au président de la République.

L'association expose également des demandes très concrètes liées aux cinq thèmes majeurs portés par la caravane durant son trajet : pouvoir exercer ses droits fondamentaux, pouvoir se loger, pouvoir bénéficier de ses propres ressources et vivre dignement, pouvoir être autonome et financer son autonomie, pouvoir se déplacer.

Tout au long du parcours, elle donnera aux citoyen-ne-s le pouvoir d'agir en leur proposant de la co-signer.



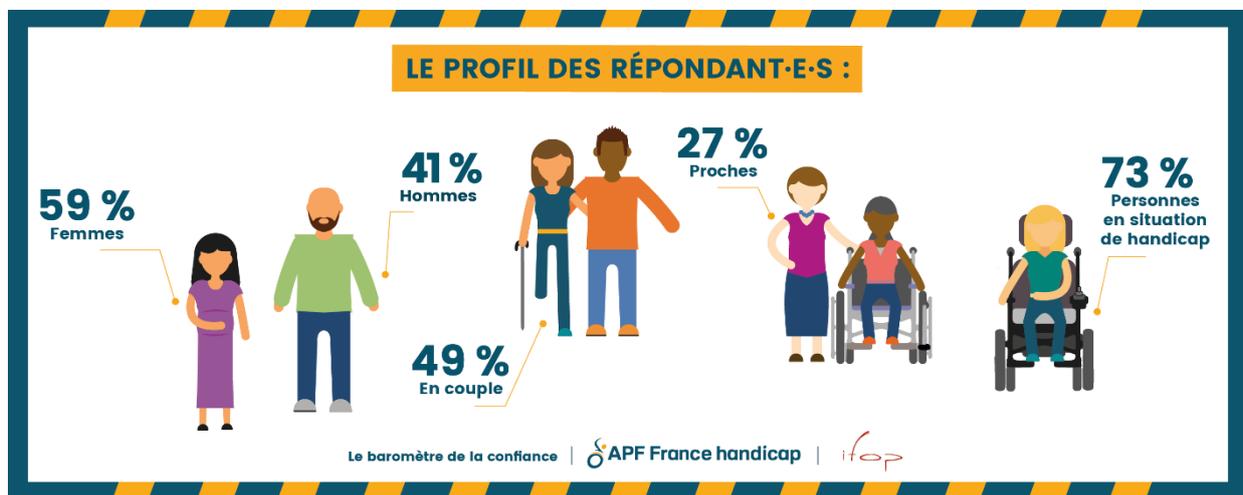
APF France handicap rappelle qu'elle restera extrêmement vigilante quant aux suites du Grand débat national pendant lequel les personnes en situation de handicap et leurs proches ont fait entendre leurs priorités. Il ne sera crédible qu'à la double condition qu'il soit suivi d'effets et que ses résultats soient pleinement exploités dans le sens d'une réelle effectivité des droits des personnes et de leurs proches. Cette expression citoyenne doit notamment peser sur les décisions politiques de la Conférence nationale du handicap qui seront présentées par le président de la République en juin prochain.

Enfin, dans le cadre des élections européennes, APF France handicap rappelle que les accès aux bureaux de vote doivent être ouverts et accessibles à toutes et à tous. Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir exercer leurs droits comme n'importe quel·le citoyen·ne.

**Le baromètre France handicap de la confiance, seconde édition, réalisé par l'IFOP**

**Pour la seconde année consécutive, APF France handicap publie le baromètre France handicap de la confiance, réalisé par l'IFOP.**

Cette enquête effectuée en ligne, du 1<sup>er</sup> mars au 26 mars 2019, auprès de 3 467 citoyen-ne-s en situation de handicap et de leurs proches, dresse un constat amer de la politique menée par le président de la République et son gouvernement en matière de handicap depuis deux ans.



➤ **Focus sur les chiffres clés**

En 2019, ce sont désormais **9 personnes sur 10** concernées par le handicap qui affichent un **état d'esprit négatif face à la situation économique et sociale** de la France, soit une hausse de 3 points par rapport à 2018 (91 % vs 88 %). Parmi les répondant-e-s, 74 % se disent révoltés !

De la même façon, **89 %** des personnes interrogées se disent **mécontentes de l'action d'Emmanuel Macron** (vs 85 % en 2018) et **83 %** (vs 74 % en 2018) estiment que les **engagements** pris pendant la campagne **n'ont pas été tenus**, soit 8 personnes sur 10.

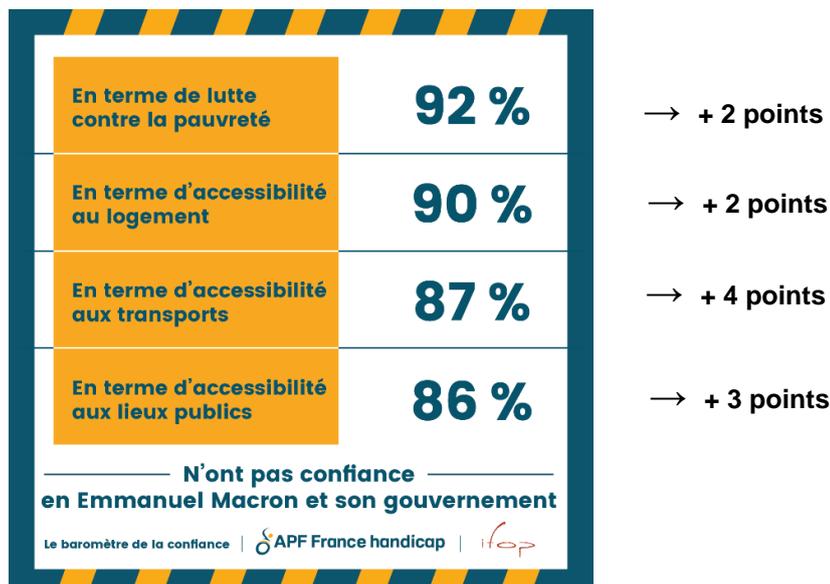
Enfin, **43 %** des personnes interrogées estiment que **leur situation s'est dégradée** par rapport au précédent quinquennat (vs 39 % en 2018), soit 4 personnes sur 10.





### ➤ Une confiance pour une meilleure prise en compte du handicap en berne

Par rapport à 2018, même si la lutte contre la pauvreté reste le critère primordial en terme de confiance, **celle-ci s'est essentiellement érodée** dans la politique liée à **l'accessibilité aux lieux publics et aux transports**. En effet, seules 14 % (vs 17 % en 2018) des personnes estiment que l'accessibilité aux lieux publics s'est améliorée et seulement 13 % (vs 17 % en 2018) pour l'accessibilité aux transports.



### ➤ Des ressources jugées insuffisantes



Comme en 2018, **82 % des personnes en situation de handicap déclarent s'en sortir difficilement** (vs 81 % en 2018) avec les ressources de leur foyer.

Parmi elles, 39 % déclarent s'en sortir « très difficilement », ce qui représente une hausse de 4 points par rapport à l'an dernier (35 %).

Dans le cadre de la revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés, **68 % estiment qu'elle n'a aucun impact sur leur quotidien.**

Les personnes ayant répondu majoritairement de façon négative sont celles vivant en couple (73 %). En effet, elles ne bénéficient pas de cette revalorisation.



### ➤ Une compensation du handicap détériorée

Dans le cadre du projet de réforme de la compensation, seuls 51 % en ont entendu parlé et 33 % d'entre eux n'ont pas compris de quoi il s'agissait.

Concernant la **prestation de compensation du handicap** (PCH), les évolutions souhaitées vont dans le sens d'une meilleure prise en charge.

En effet, **78 % réclament une prise en charge financière intégrale des aides, sans restes à charge.**

59 % souhaitent une prise en charge financière de nouvelles aides (activités domestiques, aides à la parentalité...) et 53 %, la possibilité d'y accéder quel que soit l'âge.



### ➤ Les priorités des personnes en situation de handicap et de leurs proches

**La pauvreté et la précarité restent les préoccupations des personnes en situation de handicap** : deux millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (1 026 euros par mois) !

À la question « *Quels sont, selon vous, les domaines dans lesquels il est nécessaire d'agir en priorité pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap ?* », **54 % demandent des allocations ou pensions réelles pour sortir de la pauvreté et de la précarité.**

49 % réclament le financement des aides humaines et matérielles liées au handicap. Cette hiérarchie des priorités demeure stable par rapport à 2018.



Enfin, l'accès au logement (27 %), l'accès aux lieux publics et aux transports (24 %) et l'accès à l'emploi (23 %) font également partie des priorités.

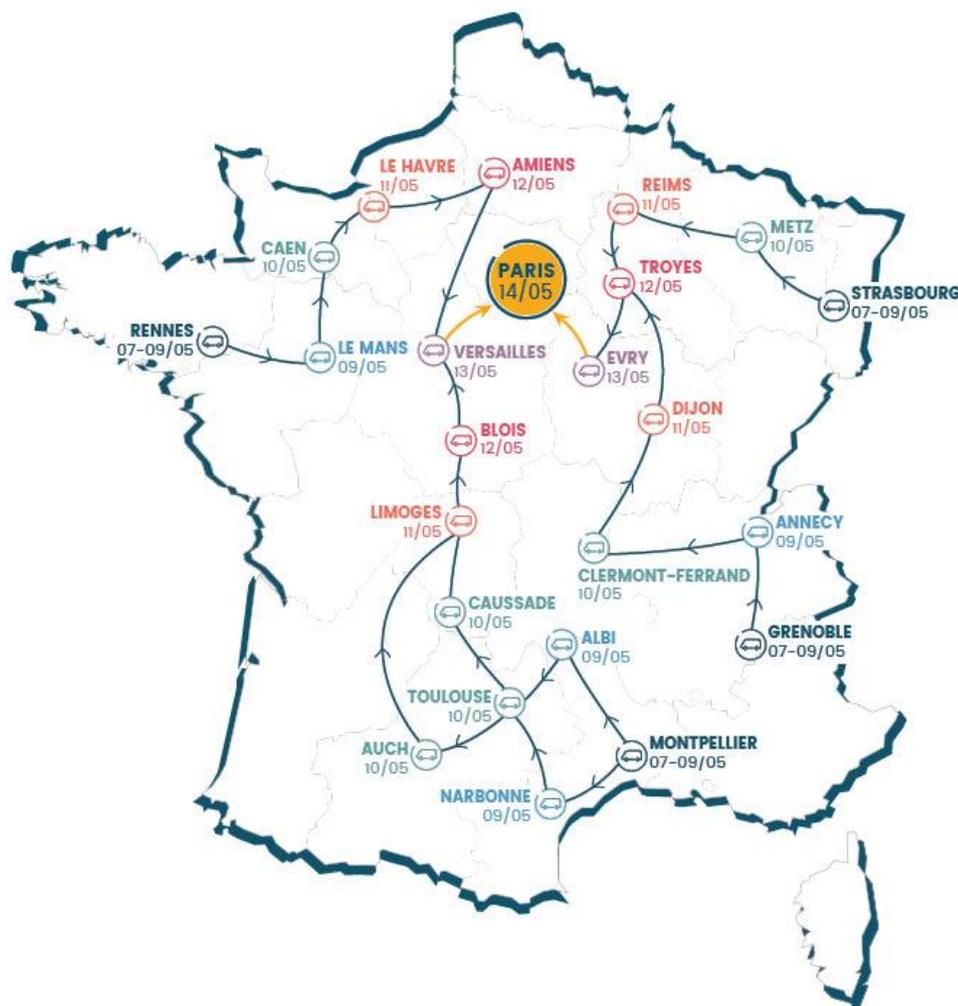


## Une mobilisation d'envergure du 7 au 14 mai 2019

Au regard du trop grand décalage entre les actions conduites par le président de la République et du gouvernement et les attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches, APF France handicap se déplace partout en France, du 7 au 14 mai, pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap et dénoncer les politiques publiques en deçà des droits fondamentaux !

### ➤ Des parcours sur tout le territoire : 4 itinéraires, 24 villes, 22 minibus, 5 thématiques

Le 7 mai, la caravane APF France handicap prendra le départ de Rennes, Montpellier, Strasbourg et Grenoble. Tout au long de son parcours, elle fera étape dans 24 villes et sera rejointe par un minibus supplémentaire.





### ➤ Des actions de proximité : un thème par jour

Chaque étape donnera lieu à des actions locales soulignant l'essence même du projet associatif d'APF France handicap "*Pouvoir d'agir, pouvoir choisir*". Un thème différent sera ainsi décliné quotidiennement :

9 mai	pouvoir exercer ses droits fondamentaux
10 mai	pouvoir se loger
11 mai	pouvoir bénéficier de ses propres ressources et vivre dignement
12 mai	pouvoir être autonome et financer son autonomie
13 mai	pouvoir se déplacer

### **7 mai : lancement de la caravane APF France handicap "En route pour nos droits !"**

*Rennes* : Action de sensibilisation devant la permanence du député LREM Mustapha Laabid. Des questions décalées sur le handicap seront posées aux passant·e·s, des échanges seront initiés avec les élus invités et la signature de la lettre ouverte sera proposée.

*Strasbourg* : Mobilisation place Gutenberg avec des actions de sensibilisation au handicap.

*Grenoble* : Occupation du parvis de l'Abbé Pierre, conférence de presse puis pique-nique citoyen, débat informel et échanges avec les parlementaires et les élus locaux.



### **9 mai : Pouvoir exercer ses droits fondamentaux**

*Le Mans* : Événement festif Place des Jacobins autour du thème de l'accessibilité à la culture : doléances, signature de pétition.

*Montpellier* : Action « Oui mais » Place de la Mairie accompagnée de prises de parole sur les thèmes de la santé, de l'emploi, de l'accessibilité, de la sexualité, de l'Europe, de la simplification administrative.

*Albi* : Action sur la liberté de se déplacer, accompagnée de prises de parole : "J'en ai juste pour 2 minutes" avec mise en situation sur les passages piétons pendant 2 minutes.

Action sur les ressources, accompagnée de prises de parole : des panneaux par ordre décroissant (SMIC - seuil de pauvreté - AAH - Pension d'invalidité) seront placés sur une grande échelle.

Des quizz seront organisés auprès des passant·e·s sur le thème des droits fondamentaux. Les citoyen·ne·s seront invités à essayer un fauteuil roulant manuel.



**Strasbourg :** Manifestation devant la Cour de justice de l'Union européenne sur le thème des droits.

**Annecy :** Conférence de presse sur les thèmes de l'accès aux soins et de l'accessibilité.

## 10 mai : Pouvoir se loger



**Caen :** Rassemblement citoyen Place Foch et défilé du cortège jusqu'à la place du Théâtre. Sensibilisation des citoyen-ne-s sur l'accès au logement.

**Toulouse :** Action : À nos espoirs de logement accessible disparus à jamais !  
10h : rassemblement devant le monument aux morts. « Dress code » : tous habillés en noir.  
Déplacement vers la préfecture de région. En tête de cortège la troupe de Animation par le théâtre forum avant le dépôt officiel d'une gerbe de fleurs « À nos espoirs de logement accessible disparus à jamais ! » devant la préfecture.

**Auch et Caussade :** Actions en cours d'élaboration

**Metz :** Manifestation devant la MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées) sur le thème du logement, accompagnée de prises de parole.

**Clermont-Ferrand :** 11 heures : arrivée de la caravane Place de la Victoire  
Début d'après-midi : déplacement à la mairie avec des oreillers : "*les élus ne doivent pas s'endormir sur leurs mesures*". Ils doivent acter par décret le maintien de 100 % de logements accessibles dans le parc social de l'agglomération.



## 11 mai : Pouvoir bénéficier de ses propres ressources et vivre dignement

**Le Havre :** Création d'un camping fictif "La dèche sur mer" pour inviter le grand public et les politiques afin de les sensibiliser sur le thème des ressources autour d'un pique-nique citoyen.

**Limoges :** 10h30 → 12h30 : débat sur l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) et sur l'emploi.

**Reims :** Manifestation sur le thème des ressources.



*Dijon* : 11 heures → 15 heures : sitting au Jardin Darcy puis ballade en ville pour interpeller les citoyen-ne-s.

## 12 mai : Pouvoir être autonome et financer son autonomie



*Amiens* : Mobilisation dans un esprit convivial et de sensibilisation du grand public (camping, barbecue, pétanque...)

*Blois* : 12 heures → 14 heures 30 : pique-nique dans le parc du château de Chambord.

*Troyes* : Conférence de presse et défilé dans le vieux Troyes.

## 13 mai : Pouvoir se déplacer



*Versailles* : pique-nique citoyen dans le parc du château de Versailles avec des échanges sur la mobilité.

*Evry* : Rassemblement citoyen sur la place des Droits de l'homme.  
Prise de parole autour du thème de la mobilité.

**Tous les détails des actions > <https://www.apf-francehandicap.org/caravane>**

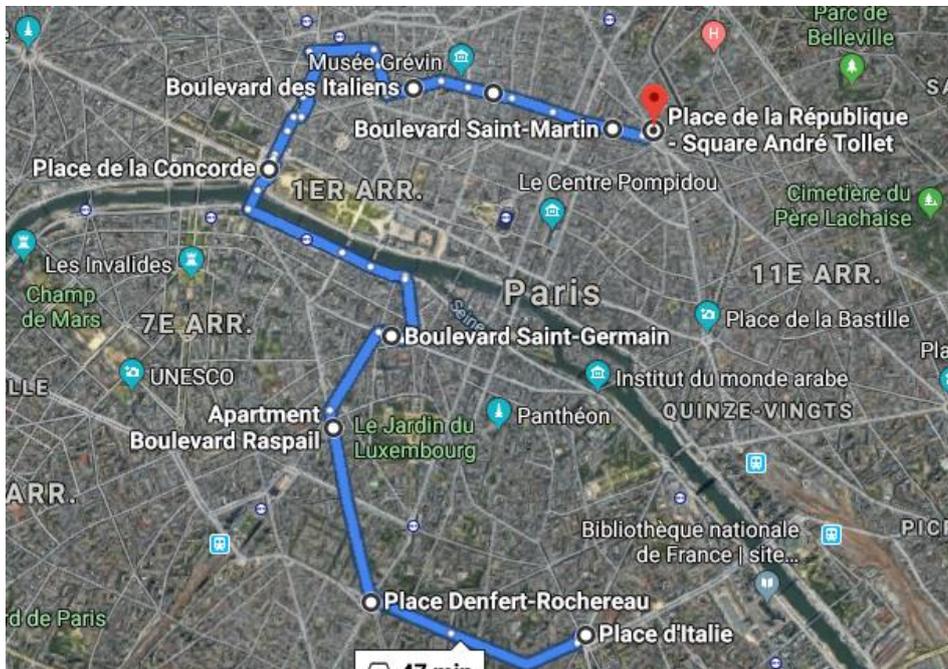


### ➤ Une manifestation à Paris le 14 mai

Le 14 mai, date du 2<sup>ème</sup> anniversaire de l'élection d'Emmanuel Macron, le cortège, constitué de 22 minibus, venant des quatre coins de la France rejoindra Paris.

Dès 10 heures, les minibus se rassembleront Place d'Italie pour un départ prévu à 12h.

La caravane défilera ainsi dans les rues parisiennes pour arriver Place de la République à 13h00 sur laquelle sont prévus des discours et des animations.



#### **PARCOURS EN ATTENTE DE VALIDATION**

1. Boulevard Auguste Blanqui
2. Place Denfert-Rochereau
3. Avenue Raspail
4. Boulevard Saint-Germain
5. Rue du Bac
6. Quai Malaquais
7. Quai d'Orsay : halte devant l'Assemblée nationale.
8. Place de la Concorde : une délégation se rend au Palais de l'Elysée
9. Rue Royale vers Opéra
10. Boulevard des Italiens
11. Boulevard Poissonnière
12. Boulevard Saint-Denis à boulevard Saint-Martin
13. Place de la République



### > Une lettre ouverte portant les revendications des personnes en situation de handicap

Le 14 mai, APF France handicap se rendra au Palais de l'Élysée pour remettre la lettre ouverte au président de la République. Tout au long de la semaine, elle aura été co-signée par des citoyen-ne-s.

Cette lettre expose les revendications issues des contributions (600 participants) recueillies sur la plate-forme collaborative APF France handicap lancée dans le cadre du Grand débat national.

**Synthèse de ces contributions :** <https://participer.apf-francehandicap.org/themes/le-grand-debat-national>

#### **Ainsi, APF France handicap demande :**

- > D'introduire le handicap dans la Constitution française en l'ajoutant dans son article 1<sup>er</sup> tel qu'il a été modifié par l'Assemblée nationale en juillet 2018 : « *Elle [La France] assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de sexe, d'origine, de handicap ou de religion.* »
- > De supprimer la prise en compte des ressources du conjoint dans la base de calcul du montant de l'AAH et de créer le revenu individuel d'existence pour les personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas ou plus travailler, distinct du projet de revenu universel d'activité.
- > D'élargir le périmètre de la prestation de compensation aux activités domestiques, à l'aide à la parentalité, de supprimer les barrières d'âge et de créer le "risque autonomie" pour toutes et tous, en mobilisant des financements supplémentaires de solidarité nationale.
- > De faire respecter les obligations d'accessibilité et d'appliquer dès maintenant les sanctions pour tous les établissements recevant du public ;
- > De revenir à 100 % de logements accessibles et de maintenir une obligation d'ascenseur à R+3 sans dérogation.
- > De rendre effectif le droit aux transports sur tout le territoire : mettre en accessibilité l'ensemble des moyens de transports publics et soutenir le développement d'une offre complémentaire de transports adaptés, sur tout le territoire, avec une amplitude horaire et un tarif équivalents aux transports publics.

#### **Signer la lettre >**

<https://www.mesopinions.com/petition/social/lettre-ouverte-president-republique-3-ans/64980>